



Hôpital
NOVO
Nord-Ouest Val-d'Oise

SPASER 2026-2030

**Schéma de promotion
des achats socialement
et écologiquement
responsables**

Edito

L'Hôpital NOVO est l'établissement public de santé du Nord-Ouest Val d'Oise issue de la fusion, au 1er janvier 2023, de 3 établissements. Il propose une offre complète de prise en charge en Médecine-Chirurgie-Obstétrique, psychiatrie et soins de médecine-réadaptation, ainsi qu'un secteur médico-social important repartit sur 5 sites géographiques principaux. Ces prises en charge correspondent aussi bien à des missions de proximité que de recours. L'Hôpital NOVO contribue également activement aux activités de recherche et travaille en lien avec les Hôpitaux Universitaires de l'AP-HP (Paris Nord Val de Seine).

Conscient de sa responsabilité sur le plan social et environnemental, l'Hôpital NOVO a fait de sa politique RSE un axe central du projet d'établissement 2024-2028 reposant sur 6 axes:

0. Faire de la RSE et du développement durable un axe central de la politique de l'Hôpital NOVO.
1. Limiter l'impact environnemental et réduire l'empreinte carbone de l'Hôpital NOVO.
2. Adapter l'hôpital aux changements climatiques et environnementaux.
3. Développer l'écoconception des soins et la santé environnementale (repris et décliné dans le projet médico-soignant).
4. Répondre aux besoins de santé du territoire et garantir l'accès aux soins (décliné dans le projet médical de territoire).
5. Attirer et fidéliser les professionnels (décliné dans le projet social et managérial).

L'un des leviers principaux de la mise en œuvre de ce projet RSE repose sur la politique achat de l'établissement qui représente un volume annuel de dépenses d'environ 180 millions d'euros.

Le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) de l'Hôpital NOVO offre ainsi un cadre structuré et reconnu permettant de formaliser, de piloter et de valoriser l'ensemble des engagements de l'établissement en matière d'achats responsables.

À travers le SPASER, l'Hôpital NOVO entend affirmer avec clarté ses ambitions sociales et environnementales, définir des objectifs mesurables et rendre compte de ses actions auprès de l'ensemble des parties prenantes. Ce document programmatique est ainsi le reflet de notre volonté d'inscrire les achats hospitaliers dans une logique de responsabilité globale, au service des patients, des professionnels de santé et des territoires que nous servons.

Concrètement, l'Hôpital NOVO s'attache à intégrer des critères environnementaux et sociaux dans ses procédures de mise en concurrence, à favoriser les fournisseurs engagés dans des démarches éco-responsables et à réduire l'empreinte écologique des activités logistiques de l'établissement. Cette dynamique dépasse le simple respect des obligations réglementaires : elle traduit une conviction partagée que l'hôpital public a un rôle exemplaire à jouer dans la transition vers une économie plus sobre et plus durable.

Contexte réglementaire

- La notion de SPASER est apparue en 2014 avec la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 modifiée relative à l'économie sociale et solidaire afin d'encourager les acheteurs publics dans la voie des achats responsables, l'obligation d'adopter et de publier un schéma de promotion des achats socialement responsable (SPASER) mais uniquement obligatoire pour les collectivités et leurs groupements ainsi que les acheteurs soumis au code de la commande publique dont le montant total annuel des achats est supérieur à 100 millions d'euros H.T.
- La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (dite loi TECV) y ajoute une dimension environnementale, on parle alors de schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsable (SPASER).
- Complément dans la définition du SPASER dans la loi 2021—1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique de la résilience face à ses effets dites *loi Climat et Résilience* et le décret d'application n°2022-767 du 2 mai 2022 ont modifié le seuil concernant l'élaboration du SPASER.
- Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2023 sont soumis à l'obligation d'adopter un SPASER les acheteurs dont le montant total annuel des achats est supérieur à 50 millions d'euros H.T.

Présentation des achats à l'Hôpital NOVO

La politique achats de l'Hôpital NOVO est pilotée par la Direction des Achats et de la Logistique dont le rôle est d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement, en garantissant aux équipes de soins l'acquisition des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Elle œuvre au quotidien pour assurer la disponibilité des produits, la fluidité des flux et la performance globale, dans le respect des exigences réglementaires et économiques.

La politique achat a pour mission première de répondre aux besoins des services de soins et, au-delà, de contribuer directement à la qualité de la prise en charge des patients. Cette ambition s'appuie sur une démarche fondée sur la transparence, la fiabilité et une collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs de l'hôpital. Le travail en transversalité constitue ainsi un pilier essentiel du fonctionnement.

Au-delà de la performance opérationnelle, la politique achat de l'Hôpital NOVO s'inscrit résolument dans une dynamique de transformation, avec la volonté de développer des pratiques toujours plus vertueuses et responsables. Elle intègre pleinement les enjeux environnementaux, sociaux et territoriaux dans ses actions, en favorisant des choix durables et en contribuant à une gestion plus éthique et raisonnée des ressources.

La direction des achats regroupe le service acheteur, le juridique des marchés, le contrôle de gestion achat et le service approvisionnement. Elle travaille en étroite collaboration avec les pharmaciens, les ingénieurs travaux, techniques, informatiques biomédicaux ainsi que les utilisateurs. L'ensemble de ces acteurs ont été mobilisés pour l'élaboration du SPASER.

Quelques chiffres clés (2025) :

- 183 millions d'euros d'achat TTC (fournitures, prestations, services et travaux).
- Presque 2000 fournisseurs actifs.
- Environ 400 commandes et factures traitées par jour.

Axe 1

Limiter l'impact environnemental de l'Hôpital NOVO

Cet axe traduit l'engagement de l'Hôpital NOVO à faire de sa politique achat un vecteur de transition écologique. En mobilisant la commande publique au service de la réduction de son empreinte environnementale, l'établissement entend agir concrètement sur la consommation d'énergie, la gestion des ressources et la production de déchets. Cet axe s'inscrit pleinement dans l'**axe stratégique n° 1 du plan d'action développement durable de l'Hôpital NOVO** et se décline en 5 actions.



ACTIONS



INDICATEURS



OBJECTIFS CIBLES 2030



Prévoir des clauses environnementales dans les marchés locaux



Pourcentage de marchés locaux avec clauses environnementales



100 %

Cf : Axe stratégique N°1 du Plan d'Action Développement Durable de l'Hôpital NOVO



Promouvoir l'économie circulaire et le réemploi dans les marchés d'équipements et de fournitures





Pourcentage de marchés locaux intégrant des clauses de réemploi ou la proposition de matériel ou pièces détachées d'occasions



15 %


Cf : Axe stratégique N°1 du Plan d'Action Développement Durable de l'Hôpital NOVO

 Favoriser le recours aux énergies vertes dans les marchés de fourniture d'énergie

 Pourcentage de marchés locaux avec possibilité de recours aux énergies vertes

 30 %

Cf : Axe stratégique N°1/objectif stratégique N°1.1 du Plan d'Action Développement Durable de l'Hôpital NOVO

 Réaliser l'analyse des candidatures marchés en coût global du cycle de vie de l'équipement

 Nombre d'analyse des candidatures marchés établi en coût global par an

 10 analyses par an


Cf : Axe stratégique N°1 du Plan d'Action Développement Durable de l'Hôpital NOVO

 Prévoir aux cahiers des charges des plans de progrès environnementaux

 Nombre de marchés locaux intégrant un plan de progrès environnemental

 5 %

Cf : Axe stratégique N°1 du Plan d'Action Développement Durable de l'Hôpital NOVO

 Prévoir une clause de réduction du suremballage dans les marchés de fournitures

 Nombre de marchés locaux intégrant une clause de réduction du suremballage

 33 %

Cf : Axe stratégique N°1/objectif stratégique N°1.2 du Plan d'Action Développement Durable de l'Hôpital NOVO

Axe 2

Promouvoir l'insertion et l'accès aux marchés sur le territoire de l'Hôpital NOVO


Cet axe s'inscrit pleinement dans la politique de responsabilité sociale de l'établissement et traduit la volonté de l'Hôpital NOVO de faire de la commande publique un levier concret d'inclusion sociale et de dynamisme économique local. Il s'articule avec l'**Axe 6 du projet RSE** de l'établissement et se décline en trois actions complémentaires.


 Prévoir des clauses sociales dans les marchés locaux

 Pourcentage de marchés locaux avec clauses sociales

 30 %

Cf : Axe 6 du projet RSE de l'Hôpital NOVO

 Mise en place d'une convention de médiation dans les marchés locaux

 Mise en place d'un document à inclure dans les pièces marchées

 100 %

Cf : Axe 6 du projet RSE de l'Hôpital NOVO

 Favoriser l'accès aux marchés publics des petites et moyennes entreprises

 Extraction via notre système de Gestion Economique et Financière (GEF)

 15 %

Axe 3

Développer une relation de confiance avec nos fournisseurs

Dans un environnement hospitalier en constante évolution, la fonction achat occupe une place stratégique croissante. L'Hôpital NOVO, comme tout établissement public de santé, dépend de la fiabilité et de la qualité de ses fournisseurs pour assurer la continuité et la qualité des soins prodigués aux patients. À ce titre, la relation avec les fournisseurs ne peut plus se limiter à une logique purement transactionnelle centrée sur le prix : elle doit s'inscrire dans une démarche partenariale, durable et éthique.

Les fournisseurs qu'ils soient prestataires de services, fournisseurs de dispositifs médicaux, de produits pharmaceutiques ou de prestations logistiques — sont de véritables partenaires opérationnels. La qualité de la relation entretenue avec eux conditionne directement la performance des achats, la fluidité de l'exécution des marchés et, in fine, la qualité de la prise en charge des patients.



Diffuser la politique de prévention des conflits d'intérêts



Pourcentage de marchés dont la politique de prévention des conflits d'intérêts a été diffusée



100 %



Mettre en place une fiche contacts pour faciliter les relations avec l'établissement



Pourcentage de marché dont la fiche contact a été envoyée



80 %



Réaliser des réunions de lancement à chaque début de marché



Pourcentage de marché dont la réunion de lancement a été effectuée



80 %

Axe 4

Piloter la démarche SPASER et assurer une démarche qualité



Fournir le rapport annuel de contrôle de gestion achat :

Dans le cadre du pilotage de la politique achat, un rapport annuel de contrôle de gestion achat sera produit et diffusé chaque année. Ce document a vocation à offrir une vision consolidée de l'activité achat de l'Hôpital NOVO. Il constitue un outil d'aide à la décision, et permet d'objectiver les efforts accomplis en matière d'achats responsables.



1 rapport par an



Renforcer la formation des acheteurs :


Afin de professionnaliser les pratiques et de mieux intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans les procédures de commande publique, chaque acheteur bénéficiera d'au moins une formation par an organisée à l'échelle du service. Ces formations pourront porter sur des thématiques variées telles que l'insertion par l'activité économique, les critères d'attribution responsables, le sourcing durable, ou encore l'évolution de la réglementation en matière d'achats publics. Elles contribueront à renforcer la montée en compétences des équipes et à ancrer une culture achat responsable au sein de l'établissement.



1 formation annuelle de service par acheteur

Sensibiliser annuellement les indicateurs du SPASER :

Pour diffuser plus largement la culture de l'achat responsable au sein de l'établissement et auprès des parties prenantes, une communication annuelle dédiée sera réalisée. Cette démarche de sensibilisation vise à informer les décideurs et les services prescripteurs sur les enjeux des achats socialement et écologiquement responsables, sur les obligations réglementaires en vigueur et sur les bonnes pratiques à adopter. Elle favorise ainsi l'appropriation collective des objectifs du SPASER.

 La réalisation de cette communication sera tracée via son inscription à l'ordre du jour d'un comité de pilotage, d'un Copil ou d'un conseil compétent.

 1 communication annuelle

Suivre annuellement les indicateurs du SPASER :

Afin d'assurer un pilotage rigoureux et transparent de la démarche d'achats responsables, un rapport annuel de suivi des indicateurs du SPASER sera élaboré chaque année. Ce rapport permettra de mesurer la progression des engagements pris, d'évaluer l'atteinte des cibles fixées et d'identifier les axes d'amélioration prioritaires pour les exercices suivants. Il constituera le document de référence pour rendre compte de la mise en œuvre du schéma auprès des instances décisionnelles et du public.

 1 rapport annuel de suivi des indicateurs

Remerciements

L'élaboration de ce Schéma de Promotion des Achats Socialement Responsables (SPASER) a été rendue possible grâce à l'implication, l'engagement et la bonne volonté d'un grand nombre d'acteurs au sein de l'Hôpital NOVO, qu'il convient ici de remercier.

Ce document est avant tout le fruit d'un travail collectif et transversal. Il ne reflète pas seulement la vision de la Direction des Achats, mais bien la somme des contributions, des échanges et des réflexions partagées entre des équipes aux expertises complémentaires, animées par un même objectif :

« Faire de l'achat public un levier de performance durable et responsable au service de notre établissement et de nos usagers ».

Nous tenons à adresser par avance nos sincères remerciements aux collaborateurs de chaque direction qui s'impliqueront activement dans le suivi des indicateurs du SPASER. Leur investissement au quotidien, leur rigueur dans la remontée des données et leur engagement continu dans cette démarche seront essentiels pour donner à ce schéma toute sa substance et sa crédibilité dans la durée.

La qualité des échanges témoigne d'une collaboration inter-directions remarquable, fondée sur la confiance, l'écoute et un esprit constructif partagé par tous. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de confiance que nous espérons voir cette belle dynamique se prolonger et se renforcer dans les prochaines étapes de notre démarche achat responsable.

Merci à toutes et tous.

Siège social

6 avenue de l'Île-de-France
CS 90079 Pontoise
95303 Cergy-Pontoise Cedex

Aincourt

01 34 79 44 44

Beaumont-sur-Oise

01 39 37 15 20

Magny-en-Vexin

01 34 79 44 44

Marines

01 34 79 44 44

Pontoise

01 30 75 40 40